

L'extinction de l'Ottawa menace la morue de l'extinction

Dossier de la rédaction de H2o
September 2019

Même si ses propres scientifiques ont conclu il y a de cela près de 10 ans que les populations de morue du golfe du Saint-Laurent sont en voie de disparition, le gouvernement fédéral n'a toujours pas statué sur la pertinence d'inscrire ce poisson sur la liste des espèces en péril, a appris Le Devoir. Une des populations serait désormais condamnée à l'extinction, constatent aujourd'hui les spécialistes de ce poisson jadis très abondant. Cosignataire du plus récent avis scientifique sur le sujet, le biologiste de Pêches et Océans Canada Daniel Ricard estime que toutes les données recueillies au cours des dernières années militent en faveur d'une inscription à la Loi sur les espèces en péril. Ce processus mènerait à l'établissement d'un programme de rétablissement et d'un plan d'action pour l'espèce.

Il existe deux populations distinctes de morues dans le golfe du Saint-Laurent, soit celle du sud du golfe et celle du nord. Dans les deux cas, les stocks ont fait l'objet d'une pêche commerciale intensive pendant plusieurs décennies, ce qui a conduit les deux populations vers un déclin marqué, suivi de moratoires sur la pêche ou encore de limites très strictes quant aux prises annuelles. Malgré ces mesures, aucune des deux populations ne s'est rétablie au cours des dernières années. Au contraire, le déclin s'est poursuivi, si bien que le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a classé en 2010 les deux populations comme étant "en voie de disparition", soit le statut le plus critique avant celui d'espèce "disparue du pays".

Alexandre Shields - Le Devoir